

## **Conditions générales du Concours de mascottes d'arbitres FedEx UCL dans le cadre de l'UEFA Champions League**

Vous trouverez ci-dessous les Conditions générales du Concours de mascottes d'arbitres FedEx UCL dans le cadre de l'UEFA Champions League (le « Concours »).

### **Objet du Concours**

1. L'objet du Concours est d'inviter le personnel de FedEx à s'investir dans le sponsoring de l'UEFA Champions League par FedEx en donnant la possibilité à un enfant apparenté (voir conditions ci-dessous) d'un membre du personnel européen (les « Participant-e-s ») de devenir l'une des mascottes d'arbitres officielles de l'UCL, lesquelles sont présentes pendant les cérémonies d'avant-match.
2. Les enfants désignés en tant que mascotte d'arbitres pour l'UCL sont chargés d'amener les équipes sur le terrain avec les arbitres pour la présentation des arbitres et des joueurs avant le match. Pendant toute la durée du tournoi, FedEx sélectionnera les matchs de l'UCL pour lesquels elle enverra des mascottes d'arbitres.
3. Remarque : des conditions relatives à la santé et à la sécurité (y compris, sans s'y limiter, à la pandémie de COVID-19) peuvent avoir un impact sur cette expérience. Dans ce cas, le rôle de mascotte d'arbitres peut être restreint ou limité. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet ci-dessous.

### **Incidence éventuelle des exigences de santé et de sécurité (relatives à la pandémie de COVID-19, par exemple) sur la participation**

4. La santé et la sécurité des membres de FedEx et de leur famille sont une priorité pour l'entreprise. FedEx pourra uniquement proposer l'expérience de mascotte d'arbitres pour l'UCL sous réserve que les recommandations sanitaires applicables dans le pays ainsi que celles de FedEx/l'UEFA relatives à la participation du public/des Participant-e-s soient respectées.
5. L'ensemble des recommandations et exigences sanitaires en vigueur feront l'objet d'un suivi et pourront entraîner le report ou l'annulation (potentiellement à la dernière minute) de l'expérience de mascotte d'arbitres pour l'UCL. FedEx décline toute responsabilité à ce titre, et les frais engagés par la gagnante ou le gagnant, comme les billets de transport, ne seront pas remboursés par l'entreprise.
6. En cas d'annulation de l'expérience de mascotte d'arbitres pour l'UCL, FedEx informera la personne gagnante dès que possible. La personne gagnante prendra part à une expérience se déroulant dans son pays pour le prochain match prévu de la saison en cours. Si aucun autre match n'est prévu dans le pays où elle est embauchée, le prix sera annulé.
7. Le tournoi de l'UCL est sujet à des éliminatoires. Il est donc possible qu'un nombre insuffisant de places de mascotte d'arbitres soient disponibles pour les Participants dont l'expérience a été annulée au cours d'une phase précédente. Dans ce cas, un tirage au sort des personnes gagnantes concernées sera réalisé afin de sélectionner celles qui bénéficieront de l'expérience de mascotte d'arbitres pour l'UCL (le cas échéant) pour les matchs restants.
8. Les Participant-e-s doivent respecter toutes les exigences sanitaires requises par FedEx, l'UEFA, le club et les autorités locales. Dans le cas contraire, les Participant-e-s, ainsi que leur enfant (la mascotte) ou leur invité-e, perdront tous leurs billets (y compris l'expérience de mascotte pour l'enfant) et ne pourront pas assister au match, FedEx déclinant toute responsabilité sur ce point.

## **Conditions générales du Concours de mascottes d'arbitres FedEx UCL dans le cadre de l'UEFA Champions League**

### **Fonctionnement du Concours**

9. Le Concours sera lancé le 22/09/2025 et annoncé par message/email en interne. Pour s'inscrire, il faut remplir un formulaire d'inscription officiel, disponible sur la page d'inscription au Concours. Pour y participer, chaque Participant-e doit sélectionner au moins un club (le cas échéant) de son pays d'embauche (ou un club britannique s'il se trouve en Irlande).
10. Les Participant-e-s seront inclus-es au tirage au sort pour les matchs joués à domicile (exception faite de la finale) des club(s) sélectionné(s). Pendant toute la durée du tournoi, FedEx sélectionnera les matchs de l'UCL pour lesquels elle enverra des mascottes d'arbitres. L'élimination des clubs sélectionnés par le/la Participant-e entraîne une annulation de sa sélection pour ce(s) club(s) pour la saison en cours.
11. Le tirage au sort et l'annonce de la personne gagnante auront lieu à des dates différentes pour chaque match, en fonction du programme de l'UCL. FedEx contactera les personnes gagnantes par e-mail, peu de temps après chaque tirage au sort.

### **Participation/admissibilité du personnel**

12. La participation au Concours est facultative.
13. Le Concours est ouvert à l'ensemble du personnel permanent et sous contrat à durée déterminée de FedEx en Europe qui travaille dans un pays où se dérouleront des matchs de l'UCL. La liste des clubs sélectionnables sera communiquée sur la page d'inscription au Concours, laquelle permet aux Participant-e-s de déposer leur dossier.
14. Les fournisseurs, soustractants/propriétaires-exploitants, personnel d'agence de recrutement ou franchisés de FedEx ainsi que leur personnel ne sont pas autorisés à participer.
15. Les Participant-e-s doivent toujours travailler chez FedEx au moment du match.
16. Les matchs inclus dans le Concours sont uniquement ceux organisés dans le pays où la personne gagnante travaille (ou dans un pays désigné comme éligible pour des matchs spécifiques) et ceux indiqués sur la page d'inscription au Concours. **Pendant toute la durée du tournoi, FedEx sélectionnera les matchs de l'UCL pour lesquels elle enverra des mascottes d'arbitres.**
17. Le/la Participant-e doit être de **parenté directe** avec l'enfant désigné (**fils/fille, petit-e-fils/fille, cousin-e, frère/sœur, nièce/neveu, oncle/tante ou parrain/marraine**) ou son **tuteur/sa tutrice**.
18. Il n'est possible de remporter une expérience de mascotte d'arbitres pour l'UCL qu'une seule fois au cours du cycle de sponsoring (septembre 2024 à mai 2027), sauf si tous les autres Participants du même pays ont également gagné (ou ont été disqualifiés). Dans ce cas, toutes les personnes gagnantes précédentes seront automatiquement réinscrites au tirage au sort pour être mascottes d'arbitres pour l'UCL (le cas échéant).

## **Conditions générales du Concours de mascottes d'arbitres FedEx UCL dans le cadre de l'UEFA Champions League**

### **Critères d'admissibilité pour l'enfant**

19. Toute participation au Concours doit respecter les critères suivants fixés par l'UEFA. L'UEFA est seul maître de ces critères, ainsi que des règles disqualificatives pour l'enfant inscrit en tant que mascotte d'arbitres pour l'UCL.
20. Le rôle de mascotte d'arbitres pour l'UCL est sujet aux conditions suivantes fixées par l'UEFA.
  - L'enfant **doit avoir entre 6 ans et 9 ans** au moment du match et respecter les exigences de taille indiquées ciaprès.
  - L'enfant **doit mesurer entre 1,05 m et 1,35 m** au moment du match, ce qui permet de s'assurer que les tenues officielles (tailles standard) de mascotte d'arbitres FedEx sont à sa taille.
  - Tous les enfants **doivent parler ou comprendre l'anglais, ou avoir comme langue maternelle la langue officielle du pays hôte du match**. Si tel n'est pas le cas, les Participant-e-s doivent le signaler à FedEx dans le formulaire de consentement des parents.
  - Pendant toute la durée de leur expérience, les mascottes d'arbitres pour l'UCL doivent respecter à la lettre les consignes et recommandations données par les représentants de l'UEFA.

### **Disqualification**

Le/la Participant-e sera éliminé-e de l'expérience de mascotte d'arbitres pour l'UCL, et perdra également les places pour le match et l'expérience associée pour l'enfant désigné, dans les cas suivants :

21. Le statut professionnel du/de la Participant-e ne respecte pas les exigences décrites dans la section Participation/admissibilité.
22. L'enfant ne respecte pas les critères fixés par l'UEFA cidessus.
23. L'enfant n'est pas en mesure d'accomplir son rôle de mascotte d'arbitres pour l'UCL.
24. Les parents ou le/la tuteur-trice de l'enfant ne signent pas le formulaire de consentement des parents. La participation de l'enfant en tant que mascotte d'arbitres pour l'UCL ne peut avoir lieu sans consentement des parents. Cette obligation s'applique également aux enfants désigné-e-s par les Participant-e-s qui ne sont pas les leurs (sous réserve des exigences susmentionnées). Sans le formulaire de consentement des parents, le prix ne sera pas attribué. Un formulaire de consentement des parents sera fourni lorsque FedEx annoncera et informera la personne gagnante.
25. L'UEFA demande à FedEx de fournir au moins une ou trois (pas deux) mascotte(s) d'arbitres pour l'UCL pour les matchs sélectionnés dans le cadre de ce Concours. L'UEFA n'autorise pas FedEx à fournir deux mascottes. Par conséquent, faute de participations suffisantes (c'est-à-dire, s'il y a moins de participants que le nombre de places à pourvoir), les participations pour le match en question pourront être annulées.
26. Dans ce cas, les Participant-e-s seront informé-e-s de leur disqualification par e-mail ou par téléphone.

## **Conditions générales du Concours de mascottes d'arbitres FedEx UCL dans le cadre de l'UEFA Champions League**

### **Tirage au sort**

27. Les personnes gagnantes seront tirées au sort. Les Participant-e-s seront départagé-e-s à l'aide de questions portant sur les compétences et d'une question subsidiaire.
28. Au moins trois Participant-e-s seront tiré-e-s au sort par match ainsi qu'un certain nombre de finalistes. Les finalistes seront contacté-e-s en suivant l'ordre du tirage au sort, dans l'éventualité où l'une des personnes gagnantes refuse le prix, ne répond pas ou soit disqualifiée.
29. FedEx préviendra les personnes gagnantes par e-mail dans un délai raisonnable avant le jour du match. Un formulaire de consentement pour les parents sera également transmis à la personne gagnante pendant le processus d'inscription. Il devra être remis dans le délai imparti mentionné au moment de l'annonce des gagnant-e-s. Les Participant-e-s doivent fournir une adresse e-mail valide pour recevoir les messages.
30. La participation, le tirage au sort et l'annonce de la personne gagnante auront lieu à des dates différentes pour chaque match, en fonction du programme établi par l'UEFA.
31. Les personnes gagnantes devront s'inscrire pour accepter leur prix. Elles recevront également un document « d'avant départ » en amont de l'événement. Ce dernier fournit des informations sur l'expérience, notamment l'heure, l'adresse du lieu, les coordonnées et tout autre élément nécessaire dans le cadre du Concours.

### **Prix du concours**

32. Pour l'enfant/la personne gagnante  
**Bénéficiaire de l'expérience de mascotte d'arbitres pour l'UCL**
  - Une occasion pour l'enfant de participer à la cérémonie d'ouverture du match et d'amener les arbitres et les équipes sur le terrain en tant que mascotte d'arbitres officielle pour l'UCL.
  - Trois (3) places pour le match du jour. L'une des places est pour la mascotte d'arbitres, tandis que l'autre doit être attribuée à un membre du personnel de FedEx. Le/la Participant-e peut attribuer la troisième place à la personne de son choix.
  - Une tenue de mascotte d'arbitres pour l'UCL, comportant un maillot, un short et des chaussettes et un sac de sport (valeur: 46,65€), à porter lors de l'apparition en tant que mascotte d'arbitres FedEx.
33. Des accompagnateurs-trices seront fourni-e-s par MKTG, une entreprise désignée par FedEx, lors de l'expérience de mascotte d'arbitres pour l'UCL. Le jour du match, une personne accompagnatrice FedEx désignée encadrera l'expérience des enfants/gagnant-e-s en coordination avec le personnel de l'UEFA.

## **Conditions générales du Concours de mascottes d'arbitres FedEx UCL dans le cadre de l'UEFA Champions League**

### 34. Code vestimentaire

- L'enfant disposera d'une tenue complète pour jouer son rôle de mascotte d'arbitres pour l'UCL (comme mentionné ci-dessus) qu'il ou elle pourra garder en souvenir du match. Par temps froid, il ou elle portera sans doute aussi des sous-couches thermiques noires ou blanches. **Les sous-couches ne sont pas fournies par FedEx ou l'UEFA.** Nous recommandons également de munir l'enfant d'une veste.
- Dans le cadre de sa fonction de mascotte d'arbitres pour l'UCL, l'enfant devra porter des baskets foncées Adidas ou sans marque. Toute marque visible devra être recouverte par un morceau de scotch. **Les chaussures ne sont pas fournies par FedEx ou l'UEFA.** Les chaussures à crampons ne sont pas autorisées.

### 35. Comme les matchs de l'UCL sont des événements publics, les enfants sont susceptibles d'être filmés par les caméras de télévision présentes ou d'être pris en photo. Ces deux cas de figure impliquent une diffusion potentielle des images sur internet et en Europe ou dans le monde. Le/la Participant·e devra remplir (ou faire remplir par un parent ou tuteur) le formulaire de consentement des parents fourni par FedEx, dans lequel il reconnaît et consent à cette condition.

### **Frais de déplacement et autres dépenses**

36. Le transport, l'hébergement, les pourboires, la nourriture, les boissons et autres dépenses personnelles ne sont pas inclus dans le prix. **Ces dépenses ne sauraient être remboursées au titre de notes de frais.**
37. Il relève de la responsabilité de la personne gagnante de s'assurer que tous ses documents, tels que (sans s'y limiter) son passeport, visa, assurance, sont en règle pour se rendre sur place.
38. La participation à l'expérience de mascotte d'arbitres pour l'UCL, y compris le temps nécessaire pour se rendre au stade et en revenir, **ne saurait être considérée comme du temps de travail** : il s'agit de temps libre.
39. Si le déroulement du match (y compris le temps nécessaire pour s'y rendre) coïncide avec les horaires de travail habituels, les membres du personnel concerné·e·s devront effectuer une demande de congés auprès de leur hiérarchie.
40. Le prix ne peut pas être échangé contre une somme d'argent et, exception faite de la troisième place, il n'est pas transférable.

## **Conditions générales du Concours de mascottes d'arbitres FedEx UCL dans le cadre de l'UEFA Champions League**

### **Généralités**

41. Le/la Participant·e accepte que ses données personnelles, ainsi que celles du bénéficiaire désigné dans le cadre de l'expérience de mascotte d'arbitres pour l'UCL, soient traitées aux fins de l'organisation et de la mise en place de l'événement Mascotte d'arbitres pour l'UCL. Certaines données personnelles pourront être partagées avec des tiers, et notamment avec MKTG (l'agence désignée par FedEx en soutien au programme Mascotte d'arbitre pour l'UCL), l'UEFA et les clubs.
42. FedEx décline toute responsabilité concernant les inscriptions incomplètes des Participant·e·s pour des raisons indépendantes de sa volonté.
43. FedEx ne saurait être tenue pour responsable de toute perte, réclamation, obligation et de tout préjudice corporel ou tout dommage (quelle que soit sa nature) résultant de la présence des gagnant·e·s (Participant·e·s et bénéficiaire de l'expérience de mascotte d'arbitres pour l'UCL) au match de l'UEFA Champions League.
44. En s'inscrivant au concours, les Participant·e·s acceptent d'être liés par les présentes Conditions générales disponibles sur la page d'inscription au Concours. Une note est disponible à ce sujet sur le formulaire de consentement des parents devant être signé.
45. FedEx se réserve le droit de modifier tout ou partie des modalités du concours ou d'ajouter des conditions, ce qui n'empêche pas les parties de rester liées en toutes circonstances. FedEx informera les Participant·e·s en bonne et due forme de tout changement.
46. FedEx se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler le Concours sans préavis et sans que FedEx n'ait d'obligation ou de responsabilité envers les Participant·e·s.
47. Pour pouvoir bénéficier de l'expérience de mascotte d'arbitres pour l'UCL, les Participants doivent respecter l'ensemble des exigences en matière de Covid-19 indiquées par FedEx, l'UEFA et les autorités nationales/locales compétentes. FedEx se réserve le droit d'annuler le prix sans préavis, et sans obligation/responsabilité de sa part envers les Participant·e·s, si l'UEFA, FedEx ou les autorités locales compétentes estiment que les réglementations en matière de Covid-19 ne sont pas respectées. Les Participant·e·s recevront plus d'informations à ce sujet en amont de l'expérience de mascotte d'arbitres FedEx pour l'UCL.
48. **PROTECTION DES DONNÉES :** Toute participation au Concours implique le traitement par FedEx de votre identifiant FedEx, de votre prénom, de votre nom, de votre lieu de travail, de vos coordonnées, notamment l'adresse e-mail et les informations fournies au sujet de l'enfant désigné (les « Données personnelles »). FedEx utilisera les Données personnelles pour pouvoir traiter correctement votre participation ou vous contacter au sujet du Concours (seulement lorsque cela est nécessaire). Les Données personnelles seront recueillies et stockées par l'intermédiaire de la page d'inscription au Concours, hébergées sur le site web de FedEx, puis partagées avec les tiers engagés par FedEx dans le but de contacter les personnes gagnantes. Les Données personnelles seront supprimées le 31 mai 2027, à la fin du cycle de sponsoring de l'UCL.

## **Conditions générales du Concours de mascottes d'arbitres FedEx UCL dans le cadre de l'UEFA Champions League**

Pour plus d'informations sur les entités responsables du traitement de vos Données personnelles, le cadre juridique, les mesures de sécurité et l'exercice de vos droits relatifs à vos Données personnelles (notamment droit d'accès ou d'opposition), lisez l'avis de confidentialité qui s'applique (également) au traitement de vos Données personnelles dans le cadre du Concours. Toute question ou réclamation en lien avec le traitement de vos Données personnelles peut être communiquée à FedEx à l'aide des coordonnées indiquées dans l'avis de confidentialité. Un lien vers l'avis de confidentialité est disponible sur la page d'inscription au Concours.

49. Toute réclamation relative au Concours peut être communiquée à FedEx à l'adresse [sponsorshipeu@fedex.com](mailto:sponsorshipeu@fedex.com) avec en objet « Réclamation : mascotte pour l'UCL ».
50. Ce concours est organisé par : FedEx Express UK Limited, Express House, Holly Lane, Atherstone, Warwickshire CV9 2RY, RoyaumeUni.